NATIONS UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/22648
28 mai 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 24 MAI 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'aviation des Etats-Unis d'Amérique continue de violer l'espace aérien de l'Iraq comme indiqué ci-après :

I. 1. L'ensemble des activités aériennes américaines à l'intérieur de l'espace aérien iraquien pendant les 24 heures allant du 22 mai 1991 au soir au 23 mai 1991 au soir s'est élevé à 46 sorties : 21 sorties de deux appareils et quatre d'un seul appareil. Les avions ont volé à une vitesse de 600 à 850 km/h, à moyenne et à basse altitude.

2. Les vols, concentrés sur les régions de Mossoul, de Dohuk et de Tall Afar, avaient un double objectif d'observation et de provocation.

II. 1. L'ensemble des activités aériennes américaines à l'intérieur de l'espace aérien iraquien pour la période allant du 23 mai 1991 au soir au 24 mai 1991 au soir s'est élevé à 22 sorties : huit sorties de deux appareils, une de trois appareils et trois d'un seul appareil, à une vitesse de 700 à 900 km/h, à moyenne altitude.

2. Les vols, concentrés au-dessus des régions de Mossoul, de Dohuk, de Tall Afar et de la région située au nord d'Arbil, avaient un double objectif d'observation et de provocation.

III. 1. L'ensemble des activités aériennes américaines à l'intérieur de l'espace aérien iraquien pour la période allant du 24 mai 1991 au soir au 25 mai 1991 au soir s'est élevé à six sorties effectuées par des appareils venant de l'espace aérien de la Turquie.

2. Ces appareils ont volé à une vitesse de 700 à 850 km/h, à une altitude de 5 000 à 6 000 mètres; ces vols étaient concentrés au-dessus des régions d'Arbil et de Rawanduz et avaient un double objectif d'observation et de provocation.

IV. 1. Le nombre des activités aériennes américaines à l'intérieur de l'espace aérien iraquien pour la période allant du 26 mai 1991 au soir au 27 mai 1991 au soir s'est élevé à neuf sorties : quatre sorties de deux appareils et une d'un seul appareil, tous venant de l'espace aérien de la Turquie.

2. Ces appareils ont volé à une altitude de 4 000 mètres, à une vitesse de 700 à 800 km/h. Les vols, concentrés au-dessus des régions d'Arbil, de Dohuk, de Mossoul et d'Al-Qi'ara, avaient un double objectif d'observation et de provocation.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir AL-ANBARI